

Compte financier unique 2024

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Présentation des résultats 2024](#)

[Détail du budget de fonctionnement par pôle](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2024](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

[Bilan au 31/12/2024](#)

Éléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce CFU 2024 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil communautaire les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2024 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2024 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

Résultats 2024 : la section de fonctionnement

en K€

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2023	CA 2024	
011	Charges à caractère général	5 713	5 733
012	Charges de personnel	24 767	26 282
014	Atténuations de produits	11 652	11 486
65	Autres charges de gestion courante	13 075	12 671
66	Charges financières	575	551
67	Charges exceptionnelles	8	7
Dépenses réelles		55 791	56 730
042	Opérations d'ordre	3 447	3 739
Dépenses d'ordre		3 447	3 739
Dépenses de fonctionnement (a)		59 238	60 469

Recettes de fonctionnement

Chapitre	CA 2023	CA 2024	
013	Atténuations de charge	210	237
70	Produits des services	15 751	16 826
73	Impôts et taxes	13 974	15 443
731	Fiscalité locale	20 810	21 079
74	Dotations et participations	8 453	9 581
75	Autres produits de gestion courante	555	2 544
76	Produits financiers	575	538
77	Produits exceptionnels	258	723
Recettes réelles		60 587	66 972
042	Opérations d'ordre	2 873	2 637
Recettes d'ordre		2 873	2 637
Recettes de fonctionnement (b)		63 460	69 609

Résultats 2024 : la section de fonctionnement

- **Les ressources : 69 609K€**

De 2023 à 2024, Les **recettes de fonctionnement** évoluent de **+9,7%**.

Les **recettes réelles de fonctionnement sont de 66 972K€** et évoluent de **+10,5%** en raison :

- Produits des services : +1 075K€ sur le remboursement des postes par la Ville de Dole et autres mises à disposition (905K€) et la tarification familles (+138K);
- Impôts et taxes : +1 469K€ dont 1 359K€ relatif à l'attribution du FPIC et 110K€ sur la fraction TVA compensant la perte de Taxe foncière et de la CVAE;
- Fiscalité locale : +269K€ lié au dynamisme des bases foncières;
- Dotations : + 1 128K€ dont 381K€ sur les participations CAF dans le secteur jeunesse, 338K€ sur les compensations fiscales, 211 K€ sur Natura 2000, et dont 183K€ sur la DGF;
- Autres produits de gestion courante : +1 989K€ en raison du legs Besson;
- Produits exceptionnels : +465K€ liés aux cessions des appartements dans le cadre de la succession Besson;

- **Les dépenses : 60 469K€**

De 2023 à 2024, Les **dépenses de fonctionnement** évoluent de **+2,1%**.

Les **dépenses réelles de fonctionnement (56 730 K€)** évoluent de **+1,7%** en raison de :

- + 1 514K€ sur la masse salariale brute (ville et agglo) avec l'application de mesures gouvernementales telles que la revalorisation indiciaire, le relèvement de l'indice minimum et du SMIC,
- Le chapitre 011 est quasi stable (+0,3%),
- Le chapitre 014 évolue de -1,4% en raison de la diminution de la contribution au FPIC,
- Le chapitre 65 évolue de -3,1% car en 2023, il y a eu le versement exceptionnel d'une subvention d'équilibre au budget annexe assainissement, et le reversement de la taxe aménagement 2020 à 2023 au budget annexe aménagement de zones
- Le chapitre 66 baisse de -4,2% du fait d'un non appel à l'emprunt et de l'utilisation nulle de la ligne de trésorerie.

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement hors recettes exceptionnelles étant plus importante que celles des dépenses réelles de fonctionnement, l'épargne brute se retrouve améliorée de +2 990K€

Résultats 2024 : la section d'investissement

en K€

Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2023	CA 2024
10 Reversements dotations et fonds divers	1	6
13 Subventions		
16 Emprunts et dettes	2 236	2 244
20/204/21/23 Dépenses d'équipement	9 563	11 612
26 Participations	34	
27 Immobilisations financières		355
Dépenses réelles	11 834	14 218
040 Opérations d'ordre	2 873	2 637
041 Opérations patrimoniales		487
Dépenses d'ordre	2 873	3 124
Dépenses d'investissement (f)	14 708	17 342

Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2023	CA 2024
10 Dotations et fonds divers	506	806
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		6 687
13 Subventions d'investissement	4 009	2 743
16 Emprunts et dettes		0
21/23 Reversements sur dépenses équipt	6	5
27 immobilisations financières		0
Recettes réelles	4 521	10 240
040 Opérations d'ordre	3 447	3 739
041 Opérations patrimoniales		487
Recettes d'ordre	3 447	4 226
Recettes d'investissement (g)	7 968	14 466

Résultats 2024 : la section d'investissement

- Les recettes d'investissement : **14 466K€**

Les **recettes réelles** sont de **10 240K€** et comprennent :

- le FCTVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 806K€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour 6 687K€
- Les subventions d'investissement pour 2 743K€
- A noter que le Grand Dole n'a pas fait d'appel aux emprunts pour financer ses dépenses d'équipement 2024**

Les **opérations d'ordre** sont relatives à :

- Chapitre 040 : dotations aux amortissements pour 3 739K€ (équivalent en dépenses d'ordre en fonctionnement)
- Chapitre 041 : 487K€ relatifs aux cessions des appartements du legs Besson (équilibre en dépense d'ordre d'investissement)

- Les dépenses d'investissement : **17 342K€**

Les **dépenses réelles d'investissement** s'élèvent à **14 218 K€** et comprennent :

- L'emprunt pour 2 244K€ en stabilité du fait que la collectivité n'a pas emprunté en 2024
- Les dépenses d'équipement à hauteur de 11 612K€ en hausse de 2 049K€ par rapport à 2023
- 355K€ en immobilisations financières pour un apport en comptes courants à la SEMOP Mobilités

Les **opérations d'ordre au chapitre 040** sont relatives aux opérations de subventions transférables pour 720K€, aux provisions pour 749K€ et à la neutralisation des amortissements pour 1 135K€. Ces opérations sont équilibrées en recette d'ordre en fonctionnement.

Résultats 2024 : Un excédent de 3 912K€

en K €

Fonctionnement Résultat de clôture de l'exercice 2024

	CA 2023	CA 2024
Dépenses de fonctionnement (a)	59 238	60 469
Recettes de fonctionnement (b)	63 460	69 609
Résultat d'exécution (c=b-a)	4 222	9 140
Reprise résultat 2022 reporté (d)	6 528	4 063
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	10 750	13 203

	CA 2023	CA 2024
Résultat de clôture (k=e+j)	9 236	8 813
Restes à réaliser en dépenses (l)	8 019	9 766
Restes à réaliser en recettes (m)	2 847	4 865
Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)	4 063	3 912

Investissement Résultat de clôture de l'exercice 2024

	CA 2023	CA 2024
Dépenses d'investissement (f)	14 708	17 342
Recettes d'investissement (g)	7 968	14 466
Résultat d'exécution (h=g-h)	-6 740	-2 875
Reprise résultat 2022 reporté (i)	5 226	-1 514
Résultat d'investissement (j=h+i)	-1 514	-4 390

- Un **résultat de fonctionnement** en hausse pour atteindre **13 203K€**, mais contrebalancé par un **déficit d'investissement** de **-4 390K€**.
- Avant report des recettes et des dépenses 2024, le résultat de clôture est de **8 813K€**
- Avec le solde des RAR (-4 901K€), **l'excédent de clôture est de 3 912K€**

Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Finances-fiscalité-dotations	14 287	14 255	35 891	40 738
Administration générale	2 237	2 459	1 467	1 661
Moyens et ressources	4 816	5 080	2 042	2 304
Actions sociales	598	715	340	457
Actions éducatives	11 728	12 117	8 435	8 920
Sports	2 056	2 085	312	399
Culture	4 613	4 772	1 462	1 564
Aménagement et attractivité du territoire	3 164	2 928	900	686
Services techniques	12 290	12 319	9 736	10 243
Sous total opérations réelles	55 790	56 730	60 587	66 972
Sous total opérations d'ordre	3 447	3 739	2 873	2 637
Total fonctionnement	59 237	60 469	63 460	69 609

Finances- Fiscalité- Dotations : 26 483 K€ en net

Finances-Fiscalité- Dotations (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Fiscalité locale directe			12 361	12 768
Fiscalité indirecte			15 937	15 932
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			3 236	3 574
Attributions de compensation	8 610	8 550	24	24
FNGIR	1 632	1 632		
FPIC	577	440		1 359
Autres reversements fiscalité	833	864		
FCTVA (fonctionnement)			22	20
DGF			3 506	3 689
Contributions SDIS	2 031	2 160		
Produits des cessions			220	2 789
Frais financiers (compte 66)	556	556		
Admissions en non valeur	24	29		
Recettes/charges diverses	25	24	585	582
Budget total	14 287	14 255	35 891	40 738
Produit net			21 604	26 483

NB : la TEOM et la taxe GEMAPI ne figurent pas dans cette diapo, elles sont retracées dans la diapo 19 relative à l'environnement

Finances- Fiscalité- Dotations (recettes)

Fiscalité directe : 12 768K€

Le produit fiscal 2024 est en hausse de +3,3% en raison de l'actualisation des bases fiscales, soit une hausse de +407K€ par rapport à 2023.

Le produit de la TH repose sur le logements vacants et les résidences secondaires.

Fiscalité directe (K€)	CA 2023	CA 2024	Evol
CFE	5 985	6 453	7,8%
TFB	5 301	5 546	4,6%
TH	657	559	-14,8%
TFNB	119	127	6,4%
Rôles supplémentaires	299	84	-72,0%
TOTAL	12 361	12 768	3,3%

Fiscalité indirecte : 15 932K€

- TVA : 14 060 K€, soit +110K€

La CVAE a disparu depuis le 1^{er} janvier 2024 et est compensé par une fraction de TVA au même titre que la TH.

- Les IFER (499K€) évoluent de -17,8% en raison d'un changement de base sur une entreprise du territoire
- La TASCOM est quasi stable à 1 373K€

Fiscalité indirecte (K€)	CA 2023	CA 2024	Evol
IFER	607	499	-17,8%
TASCOM	1 379	1 373	-0,5%
TVA	13 950	14 060	0,8%
TOTAL	15 937	15 932	0,0%

La fiscalité locale constitue 54% des recettes réelles de fonctionnement

Finances- Fiscalité- Dotations (recettes)

<u>DGF:</u>	2023	2024	Evol en %
	3 506 K€	3 689K€	+5,2%

Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (calculée par rapport à sa population, son coefficient d'intégration fiscale et son potentiel fiscal) et d'une dotation de compensation. La dotation 2024 est en hausse de +183K€.

Compensations d'exonérations fiscales :

2023	2024	Evol en %
3 236K€	3 574K€	+10,5%

Les compensations sont les allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales pour compenser les pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidés par voie législative. Le mécanisme de compensation dépend donc de décisions nationales. Ces compensations suivent l'actualisation des bases locatives.

Le FPIC : A la notification du FPIC 2024, le Grand Dole devient attributaire et non plus contributeur du FPIC. Pour 2024, le reversement net global est de **+919K€** (Dépense de 440K€ / Recette de 1 359K€). La cause de cette évolution au profit de la CAGD est liée à la mise en place des services communs en 2022.

Les autres recettes :

- Recettes de cession : **2 789K€** principalement sur le legs Besson (2 722K€)
- Dividendes et intérêts sur placements : **538K€**
- FCTVA en fonctionnement : **20K€**

Finances- Fiscalité- Dotations (dépenses)

ACTP : Les **ACTP** s'élèvent à 8 574 K€ en 2024. A noter que les ACTP sont actualisées chaque année avec une part variable liée au produit de la taxe foncière réellement payée par les entreprises installées sur les ZAE

FNGIR : mécanisme compensant la perte de ressources liée à la suppression de la taxe professionnelle en 2011, il est stabilisé à hauteur de 1 632 K€.

SDIS : la contribution 2024 est de 2 160K€ , en progression de +6,3%.

Intérêts des emprunts : la Grand Dole n'a pas fait appel à l'emprunt en 2024 donc les intérêts versés sont de 556K€, en stabilité par rapport à 2023.

Charges diverses :

- Créances éteintes et admissions en non valeur. Pour 2024, elles sont égales à 29K€.
- Prélèvement fait par l'Etat sur la taxe d'habitation perçue à tort en 2021: 744K€
- Remboursement de trop perçu sur le reversement de TVA lié à la suppression de la TH et de la CVAE 2023 : 120K€

Administration générale : 798K€ en cout net (+28K€)

Administration générale (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
DG/Cabinet du président	38	41		
Assemblées/ Affaires juridiques/Performance	235	238		
Communication/imprimerie	93	125		
Tranquillité publique	48	42	43	46
Mutualisations GD/VD	74	76	291	303
Charges générales	488	522	334	350
Charges de personnel	1 749	1 937	1 133	1 312
Budget total	2 237	2 459	1 467	1 661
COUT NET	770	798		

Cabinet du Président : 41K€; il s'agit de crédits affectés à l'organisation de manifestations diverses (séminaires, vœux...etc), budget en stabilité.

Pilotage et coordination : 238K€ (budget stable)

- Les prestations de conseil juridique
- La certification des comptes,
- le suivi des contentieux,
- La retranscription des conseils communautaires et dématérialisation des convocations,
- les cotisations (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale).

Communication imprimerie : ce budget prend en charge la conception et la distribution du Grand Dole magazine. 4 numéros ont été publiés en 2024. 125K€ en progression de 32K en raison notamment de l'augmentation des coûts de distribution de magazine.

Tranquillité publique : 42K€, cela concerne la gestion de la fourrière intercommunale et de la gestion des prestations de télésurveillance des bâtiments.

Mutualisations : 228K€ en produit net et il s'agit des flux croisés concernant les charges de fonctionnement hors masse salariale entre la ville et l'agglomération.

Moyens et ressources : 2 775K€ en net (budget stable)

Moyens - Ressources (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Finances				
Ressources humaines	600	598		
Systèmes d'information	496	518	1	
Moyens généraux	596	695	464	466
Commande publique	15	17		
Charges générales	1 706	1 828	465	467
Charges de personnel	3 110	3 251	1 577	1 838
Budget total	4 816	5 080	2 042	2 304
COUT NET	2 774	2 775		

RH : 598K€. Ce budget concerne les frais de formation, de déplacement, médecine du travail ... etc relatifs aux agents de la Collectivité. Il comprend également les indemnités des élus. Budget stable.

DSI : 518K€ (+21K€); il s'agit de la maintenance et des prestations relatives aux différents logiciels, des abonnements et des prestations d'hébergement des différents progiciels, des frais de téléphonie et enfin de la maintenance des photocopieurs. Poste en hausse du fait de l'acquisition de nouveaux logiciels et de l'augmentation des coûts en mode hébergé.

Accueil, courriers, moyens généraux : Dépenses (695K€) en augmentation de +100K€ :

- Taxes foncières : 191K€ en augmentation de +10K,
- Loyers : 122K€, en diminution de -54K,
- Assurances : 229K€ en augmentation de 151K€,
- Frais d'affranchissement: 58K€ (en baisse de -3K€)
- Produits d'entretien, fournitures administratives , prestations d'entretien des locaux et des véhicules : 94K€ en baisse de -4K€.

Les recettes sont de 466K€ et comprennent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard.

Commande publique : 17K€ pour les frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales dans le cadre de la passation des marchés publics.

Politique de la Ville: 259K€ en net (en stabilité)

Politique de la ville (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Politique de la ville, prévention de la délinquance	174	184		
Charges générales	174	184	0	0
Charges de personnel	424	531	340	457
Budget total	598	715	340	457
COUT NET	258	259		

Politique de la ville : il s'agit des crédits alloués au centre social et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe 2024 est de 157K€.

Programme de réussite éducative : ce programme est de 27K€ alloué au CCAS de Dole (comme en 2023)

Actions éducatives : 3 197K€ en net (-96K€)

Actions éducatives (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Enfance jeunesse fonctionnement ALSH	768	655		
Recettes usagers ALSH/Restauration			2 067	2 158
Participations CAF/MSA/CD39			1 340	1 721
Restaurations scolaire repas+prestataires	1 374	1 400	29	32
Réductions tarifaires			55	49
Charges générales	2 143	2 054	3 490	3 959
Charges de personnel	9 585	10 062	4 945	4 961
Budget total	11 728	12 117	8 435	8 920
COUT NET	3 293	3 197		

- **Dépenses ALSH** : ce budget concerne les prestations hors temps scolaire, mercredi et vacances en ce qui concerne notamment le fonctionnement des centres de loisirs. Il s'établit à **655K€**. Budget en diminution de -113K€ en raison de régularisations comptable sur les subventions. Hors cette régularisation, le budget évolue de -30K€ du fait d'une rationalisation des dépenses d'énergie et des fournitures.
- **Dépenses restauration scolaire** : **1 400K€**, soit + 26K€ sur les fournitures de petit équipement et de la hausse des repas commandés auprès du syndicat mixte de la Grande Tablée.
- **Recettes usagers** : **2 158K€** en hausse de +91K€ du fait d'une hausse de la fréquentation et des tarifs.
- **Dotations CAF/MSA et CD 39** : Les prestations de la CAF ont été versées au Grand Dole à hauteur de **1 721K€**, en augmentation de +381K€ du fait de la révision des calculs sur la prise en charge des enfants en situation de handicap.

Sports : 1 686K€ en net (-57K€)

Sports (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Piscines	1 076	1 002		
Gymnases	46	55		
Stades	141	128		
Golf	110	110		
Subventions aux associations	119	127		
Autres charges	7	4	1	1
Charges générales	1 500	1 427	1	1
Charges de personnel	556	658	311	398
Budget total	2 056	2 085	312	399
COUT NET	1 743	1 686		

Piscines : 1 002K€, dont la contribution pour obligation de service public octroyé au délégataire Equalia en 2024 qui s'établit à 958K€, en diminution de - 81K€.

Gymnases : les prestations d'entretien s'élèvent à 55K€ en hausse de +11K€.

Stades : l'entretien des stades en 2024 s'élève à 128K€, en diminution de -13K€ en raison de la ré internalisation de certaines tontes.

Golf : contribution en stabilité pour 110K€.

Subventions aux associations : 127 K€, +8K€ en raison de demandes exceptionnelles liées à des manifestations sportives

Actions culturelles : 3 207K€ en net (+56K€)

Culture (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Evènementiel/Scenes du Jura	468	475		
Conservatoire	115	126	350	354
Lecture publique/Patrimoine écrit	103	128	4	25
Vie associative	11	11		
Charges générales	696	740	354	379
Charges de personnel	3 917	4 031	1 108	1 185
Budget total	4 613	4 772	1 462	1 564
COUT NET	3 151	3 207		

Evènementiel et médiation culturelle : 475K€ (+7K€). Ce budget comprend le soutien aux manifestations culturelles à l'échelle du Grand Dole ainsi que les subventions à destination des partenaires culturels, notamment : Scènes du Jura pour 382K€ (en hausse de 6K€), l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15K€), l'EPCC des Salines Royales (10K€), le Weekend Gourmand du Chat perché (20K€). Le Grand spectacle de Cirques et Fanfares a été pris en charge par le Grand Dole pour 25 K€.

Conservatoire : 126K€ (+11K€) ce budget couvre le fonctionnement du conservatoire, ainsi que les coûts des concerts (+10K€). La subvention à l'école associative de Tavaux est de 80K€ et celle de St Aubin est de 5K€. Les recettes usagers sont de 136K€. Les subventions du CD 39 et de la DRAC ont été perçues à hauteur de 217K€.

Lecture publique : le fonctionnement du réseau des médiathèques s'établit à 128K€ en dépenses (+15K€ sur les manifestations EAC) et 25K€ en recettes (subvention Micro-Folies de 20K€).

Vie associative : Budget stable à 11K€ pour diverses subventions (Dole Sup, la Grande Enquête, Miroirs, 30 clochers, les Copains de la Traversée).

Aménagement et attractivité du territoire : 2 242K€ en net

Attractivité et aménagement du territoire (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Développement économique	779	674	128	59
Reversement TA Budget annexe aménagement de zone	805	88		
Tourisme	512	566	278	205
Habitat gens du voyage	63	72	17	17
Urbanisme et foncier	6	18	39	
Transports	49	564		
Charges générales	2 213	1 982	462	281
Charges de personnel	951	946	438	406
Budget total	3 164	2 928	900	686
COUT NET	2 264	2 242		

Développement éco :

La taxe d'aménagement perçue au Grand Dole est reversée au budget annexe aménagement de zones. En 2023, ce sont 4 années de TA qui ont été reversées.

Développement économique (K€)	2 023	2 024
Aéroport Dole tavaux	150	150
Office de commerce	40	40
Espaces jeunes	85	85
Initiative Dole Territoire	60	65
Innovia	328	195
Programme insertion emploi	96	95
CAN/AKTYA	11	31
Autres	10	12
TOTAL	779	675

A noter une contribution 2024 au syndicat mixte INNOVIA en baisse de -133K€

Développement touristique :

Dépenses : 550 K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 300K€ pour la gestion de Dole Tourisme et 250 K€ pour la gestion de Dolexp. Le reste des dépenses (16K€) est relatif à des cotisations, subventions et diverses actions sur la promotion du tourisme du territoire.

Recettes : elles sont constituées de la taxe de séjour à hauteur de 205K€.

Habitat/Gens du voyage : la gestion des aires des gens du voyage s'élève à 48K€ (+8K€). La subvention à l'association Gadge est reconduite à hauteur de 10K€. La subvention AJENA est reconduite à hauteur de 7 K€, ainsi que celle de l'ADIL (4K€).

Foncier et Urbanisme : 18K€ liés à la révision du PLUI .

Transports : La subvention d'équilibre au budget annexe transport s'élève à 533K€.

Hors budget annexe, 7K€ sont affectés au fonctionnement de la Ligne des Hirondelles. La boucle insolite a coûté 6K€. Le programme MOBY s'élève à 8K€. La cotisation à AGIR TRANSPORT est 3K€. Le programme « Dole à rouler » animé par la régie de quartier a coûté 3K€. Le challenge de la mobilite est de 2K€.

Services techniques : 2 076K€ en net (-479K€)

Services techniques (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Etudes travaux voirie bâtiments	554	550	4	
Garage, logistique, magasin et ateliers	147	120		
Propreté et espaces verts	77	79		
Energie	1 352	1 229		
Environnement/Eaux pluviales	5 287	5 477	6 208	6 492
Subvention équilibre budget assainissement	400			
Charges générales	7 816	7 455	6 212	6 492
Charges de personnel	4 474	4 865	3 523	3 751
Budget total	12 290	12 319	9 736	10 243
COÛT NET	2 555	2 076		

Etudes- travaux – voirie- Bâtiments : 550K€. Ce budget concerne l'entretien de la voie Grévy et l'entretien des bâtiments affectés au Grand Dole; ce budget est stable par rapport à 2023.

Garage, logistique, magasin, ateliers : 120K€ (-27K€).

Le service Garage est de 61K€ et comprend le carburant et l'entretien de la flotte automobile du Grand Dole, poste de dépense en hausse de +4K€;

La logistique (6K€) est en baisse de -4K€;

Le magasin (38K€) sont relatifs au petit matériel et EPI et son en baisse par rapport à 2023 (-23K€);

Les ateliers (15K€) concernent du petit outillage avec une baisse de -3K€.

Propreté et espaces verts : 79K€, budget quasi stable

Energie : 1 229K€, soit une économie de 124K€ par rapport à 2023, grâce au plan d'économies d'énergie.

Zoom sur l'Environnement

Environnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Plan climat	15	15		
Natura 2000	64	70	24	197
Protection des milieux naturels	65	61		14
GEMAPI	165	171	243	249
Eaux pluviales	216	232		
Ordures ménagères	4 740	4 920	5 941	5 983
Transition écologique	9	1		38
Charges de fonctionnement	15	7		11
Charges générales	5 287	5 477	6 208	6 492
Masse salariale	595	584	357	345
Budget total	5 882	6 060	6 565	6 836
Produit net			683	776

Plan climat : 15K€ pour des actions développées dans le cadre du Plan Air Climat Air Energie Territorial en partenariat avec l'organisme ATMO BFC.

Natura 2000 : 70K€ pour l'animation du site Natura 2000 et du plan de développement rural avec 197K€ financé par l'Etat et l'Union européenne.

Protection des milieux naturels : ce budget est consacré à l'entretien et à la valorisation des espaces sensibles des Monts Dolois et des sentiers du PDIPR (trames vertes) pour 61K€.

Gemapi : il s'agit des contributions versées aux différents organismes chargés de la protection des milieux aquatiques et de la prévention des inondations : syndicat mixte Doubs-Loue (148K€), EPTB (14K€), Syndicats de la Sablonne (4K€) et de l'Auxon (4K€). Les recettes proviennent de la taxe GEMAPI mise en place à compter de 2022 dans le cadre du pacte de solidarité.

Eaux pluviales : 232 k€ de redevances pour la gestion des eaux pluviales.

Autres charges : 7K€ pour des actions éducatives et de prévention

Ordures ménagères :

Dépenses : 342K€ réalisés sur la collecte des déchets et des encombrants. La contribution au SICTOM est de 4 578K€ (+ 179K€)

TEOM : 5 983K€ avec une baisse de taux de -0,5 points

La masse salariale (chapitre 012) : 11 976 K€ en net

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (K€)	CA 2023	CA 2024
Administration générale	1 749	1 937
Moyens et ressources	3 110	3 251
Actions sociales	424	531
Actions éducatives	9 585	10 062
Sports	556	658
Culture	3 917	4 031
Aménagement et attractivité du territoire	951	946
Services techniques	4 474	4 865
Total masse salariale brute	24 767	26 282
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	13 376	14 306
Total masse salariale nette	11 390	11 976

La masse salariale nette évolue de +5,1% soit + 586K€ en raison des facteurs suivants :

Postes de dépenses	Surcout
Incidences des évolutions règlementaires 2023 en année pleine 2024 : relèvement indice minimum, revalorisation du point d'indice et évolution grilles indiciaires	270K€
Glissement vieillesse technicité (GVT)	180K€
5 points d'indice majoré au 1/01/2024	280K€
Créations de poste	700K€
Déprécarisation agents contractuels CDD	85K€

Remboursements Ville de Dole, MAD Secrétaires de mairie et autres

Accusé de réception en préfecture **930K€**
 039-200010650-20250626-DCC2025042-DE
 Date de télétransmission : 03/07/2025
 Date de réception préfecture : 03/07/2025

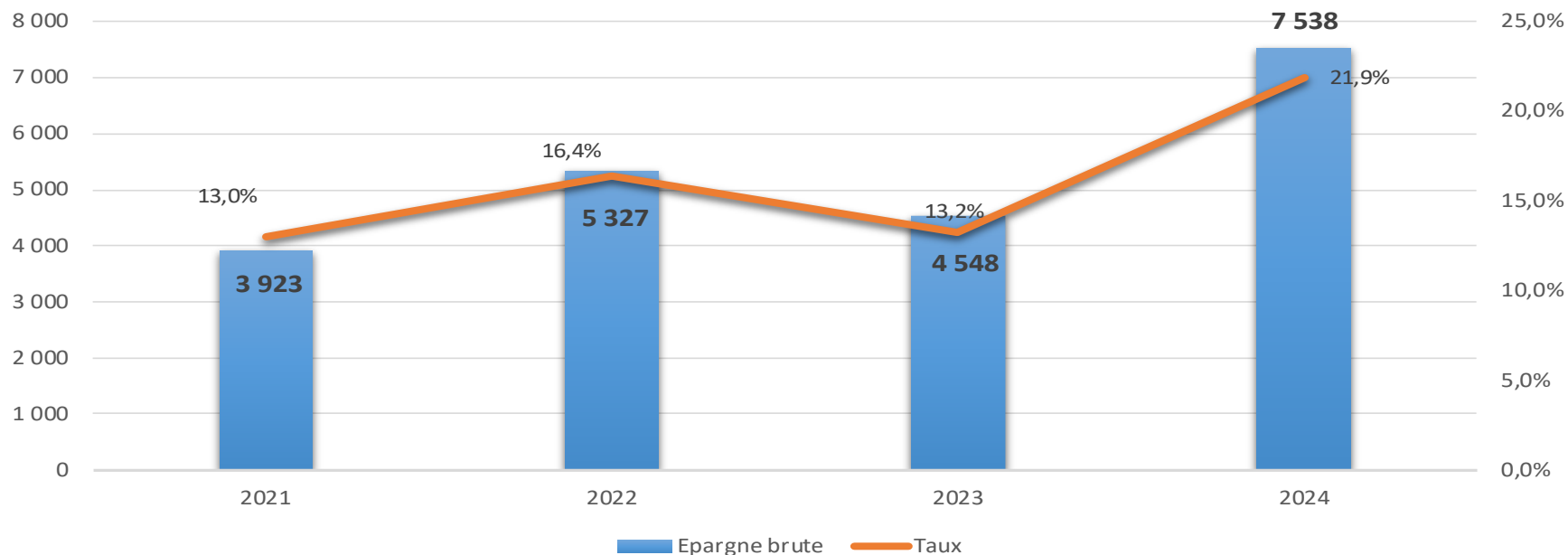
Evolution de l'épargne brute : 7 538K€ en 2024

EN K€	CA 2023	CA 2024
TOTAL FISCALITE BRUTE	34 482	34 934
CFE, TH et TF	12 361	12 770
Fiscalité indirecte	16 180	16 181
TEOM	5 941	5 983
Prélèvements sur Fiscalité	-11 628	-10 103
ACTP	-8 586	-8 527
FPIC	-577	919
FNGIR	-1 632	-1 632
Reversements fisca	-833	-864
TOTAL FISCALITE NETTE	22 854	24 831
DGF	3 506	3 689
Compensations fiscales	3 236	3 574
Autres recettes de fonctionnement	4 808	5 474
RECETTES NETTES DE FONCTIONNEMENT	34 405	37 569
DEPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT	29 857	30 031
dont masse salariale	11 390	11 976
dont fonctionnement	18 466	18 055
AUTOFINANCEMENT BRUT	4 548	7 538

Evolution de l'épargne brute

Le taux d'épargne brute est égal à = montant épargne brute de l'année n/montant des recettes réelles de fonctionnement de l'année n (net)

Evolution épargne brute (K€)



L'évolution des recettes nettes de 2023 à 2024 étant inférieure à la progression des dépenses nettes, l'épargne brute se retrouve logiquement en hausse par rapport à 2023

Les opérations d'équipement : 11 977K€ en 2024

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2024	Recettes 2024
Administration générale*	211	68
Culture	411	178
Sports	4 336	722
Restauration et ALSH	2 122	24
Travaux bâtiments	298	12
Ateliers, garages, magasins, logistique, espaces verts	384	28
Environnement/Eaux pluviales	229	108
Acquisitions foncières	124	0
Développement économique et tourisme	127	0
Transports/Mobilités	391	377
Habitat	2 237	1 241
Gens du voyage	154	
PLUI/PSMV	85	
Pôle universitaire	500	
Fonds de soutien aux communes	368	
TOTAL	11 978	2 758

* Tranquillité publique, informatique, moyens généraux

Investissements marquants en 2024 (en K€)	
Stade Pépinière à Damparis	1 756
Salle multiports Gérard Fernoux	1 419
MPPE	1 000
Stade Paul Martin Tavaux	823
ALSH Authume	545
Pôle Universitaire	500
SEMOP Mobilités	350
Avances Groupes Scolaires Biarne et Rochefort	200
Ideal Standard	184
Médiathèques Tavaux et Hôtel Dieu	169
Aire Gens du voyage de Choisey	136
Stade Bobin	119

Le financement des investissements 2024

➤ Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement net*, le FCTVA, la Taxe d'Aménagement, les subventions, et les recettes exceptionnelles

AUTOFINANCEMENT BRUT	4 548	7 538
Annuité de la dette	-2 788	-2 796
Autofinancement hors recettes investissement	1 760	4 742
FCTVA +Taxe aménagement	506	806
AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT	2 266	5 547
Recettes exceptionnelles (cessions, dividendes)	804	3 260
AUTOFINANCEMENT NET DE L'ANNEE	3 070	8 807
Subventions et produits de cession	4 015	2 747
Emprunt mobilisé	0	0
INVESTISSEMENTS REALISES	9 603	11 978

Une **épargne nette** en hausse du fait de l'augmentation de l'épargne brute

Legs Besson et Dividendes

Autofinancement 2024 des investissements

Le fonds de roulement vient également financer ces dépenses pour 423K€

Accès de données en préfecture
039-200010830-20250626-DCC2025042-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

Évolution de la dette du Grand Dole : Un capital restant dû de 32 863K€

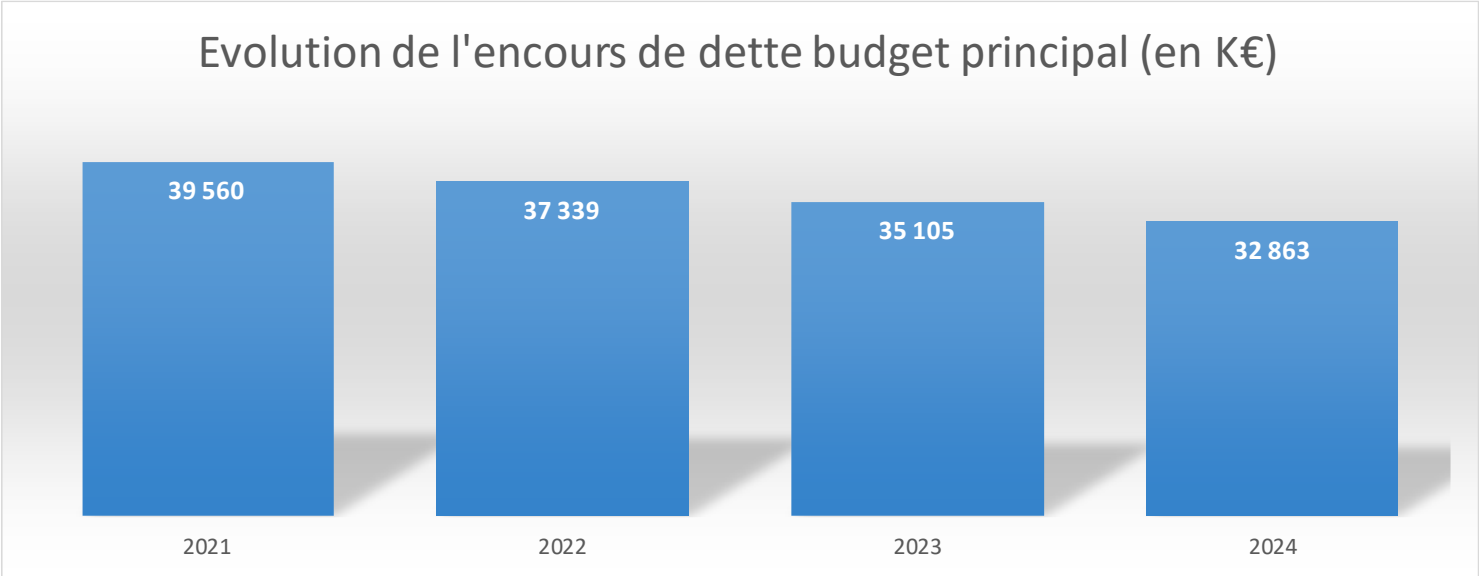
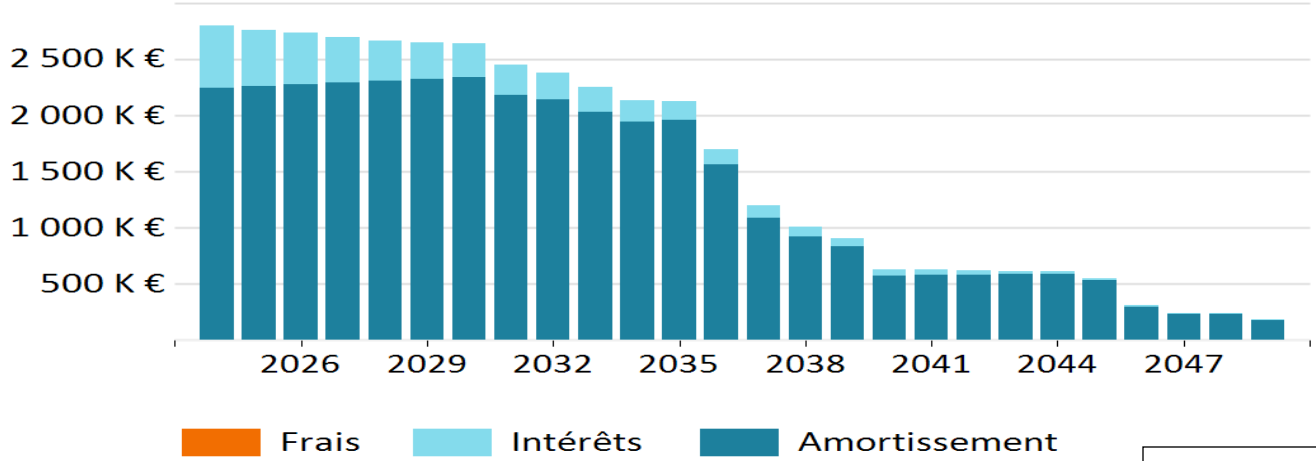


Tableau d'extinction (annuités)



■ Frais ■ Intérêts ■ Amortissement

La structure de la dette par prêteurs et par type de taux

- La dette comporte 19 emprunts pour un encours de 32 864 K€. Le taux moyen pour l'exercice en cours ressort à 1,58%. La durée résiduelle est de 15 ans et 10 mois.
- En 2024, aucun appel à l'emprunt n'a été réalisé.
- Les partenariats bancaires sont assez diversifiés avec 7 établissements présents dans l'encours :

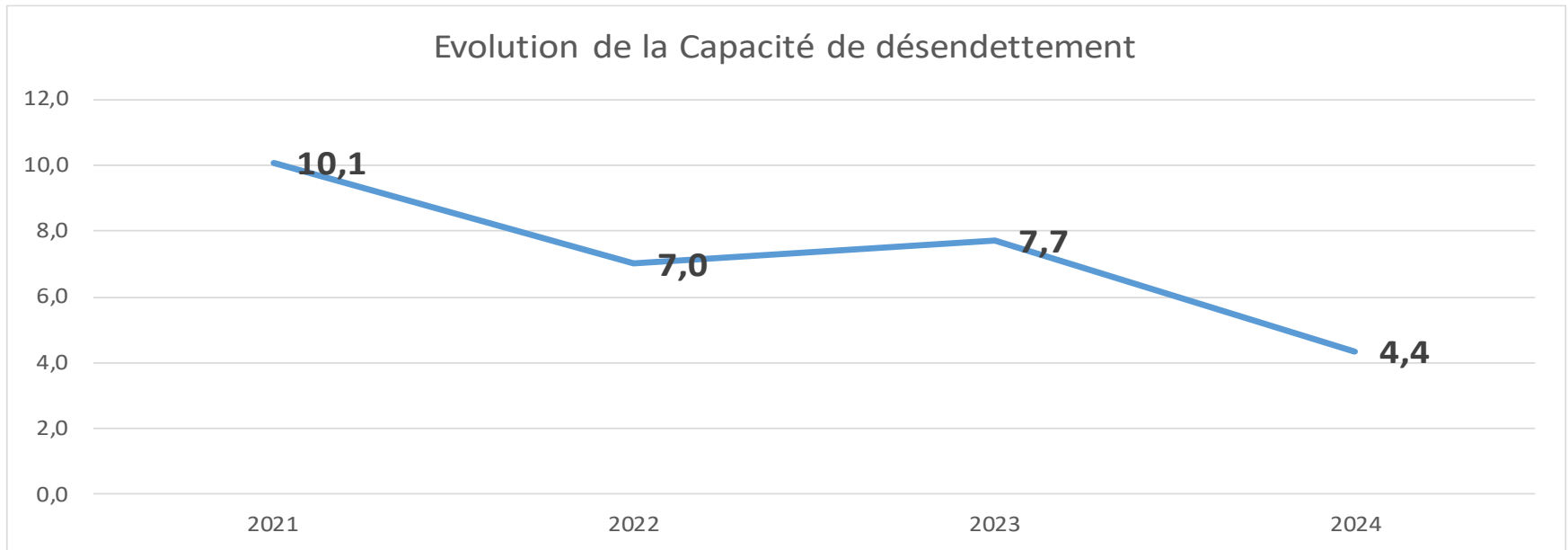
Banques	Capital restant dû au 31/12	%
CAFFIL/LBP	10 217 K€	31,1%
Caisse d'Epargne	7 714 K€	23,5%
Banque des territoires	6 984 K€	21,3%
Crédit Agricole	4 241 K€	12,9%
CFF/Banque Populaire	1 897 K€	5,8%
Crédit Mutuel	1 800 K€	5,5%
Caisse d'allocations familiales	12 K€	0,04%
TOTAL	32 863 K€	100%

La dette présente le risque de taux suivant :

Type de taux	Capital restant dû au 31/12	%
Fixe	25 259 K€	76,9%
Indexé	7 604 K€	23,1%
TOTAL	32 863 K€	100%

La dette à taux indexé représente 23% et se compose de 6 emprunts sur le livret A
 La dette ne comporte aucun produit structuré

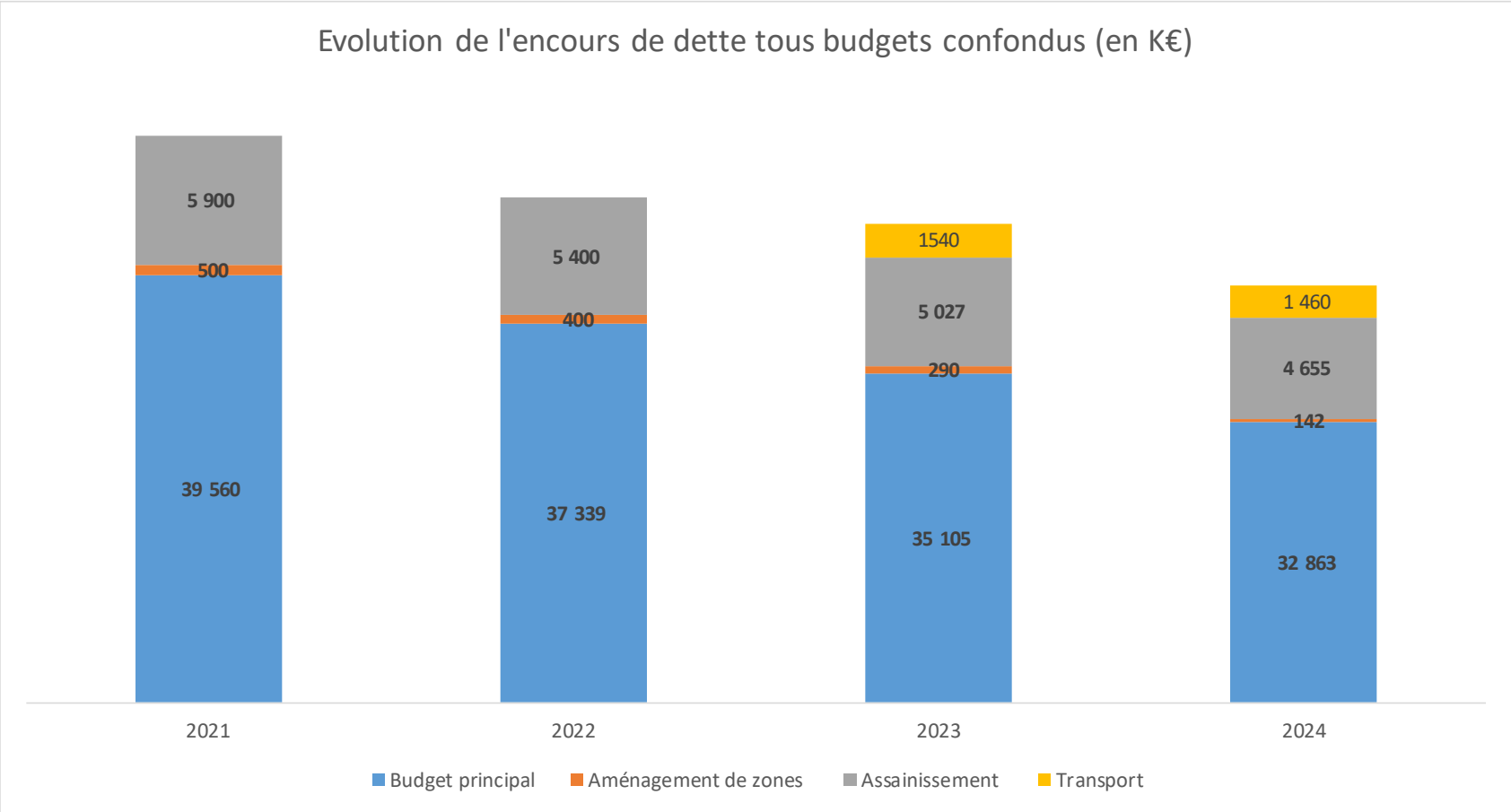
Évolution de la dette du Grand Dole : La capacité de désendettement



La capacité de désendettement est égale au montant de l'épargne brute rapporté à l'encours de dette.

La capacité de désendettement est un indicateur permet de mesurer le nombre d'années théoriques nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante : c'est donc un outil de mesure de solvabilité financière pour les collectivités.

Évolution de la dette du Grand Dole tous budgets confondus



Encours total tout budgets confondus : 39 120K€ (en baisse de 2 842K€)

Les budgets annexes:

en K€

FONCTIONNEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement	
		CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
011	Charges à caractère général	1 091	244	5 480	5 945	955	703
012	Charges de personnel			92	72	134	137
014	Atténuations de produits						10
65	Autres charges de gestion courante		6				25
66	Charges financières	9	6	49	58	172	152
67	Charges exceptionnelles					6	0
042	Opérations d'ordre	2 418	2 585	52	83	800	813
Dépenses de fonctionnement		3 517	2 841	5 673	6 157	2 067	1 840
70	Produits des services	850	1			2 417	2 521
73	Impôts et taxes			3 315	3 416		
74	Dotations et participations			1 908	1 888	145	85
75	Autres produits de gestion courante	853	96	138	319		25
77	Produits exceptionnels			23	533	401	0
042	Opérations d'ordre	2 585	2 657	2	2	188	189
Recettes de fonctionnement		4 288	2 753	5 387	6 158	3 150	2 820
Résultat de fonctionnement		770	-87	-286	2	1 083	980
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>-653</i>	<i>0</i>	<i>286</i>	<i>0</i>	<i>-494</i>	<i>589</i>
Résultat de clôture en fonctionnement		117	-87	0	2	589	1 569

INVESTISSEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement	
		CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
10	Dotations fonds divers et réserves						
16	Emprunts et dettes	103	106	60	80	396	388
20	Immobilisations incorporelles					34	86
21	Immobilisations corporelles			1 473	23	69	418
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 585	2 657	2	2	188	189
Dépenses d'investissement		2 688	2 762	1 535	105	687	1 081
10	Dotations fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement					71	60
4582	Opérations pour compte de tiers						25
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		117				
16	Emprunts et dettes			1 631			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 418	2 585	52	83	800	813
Recettes investissement		2 418	2 702	1 682	83	871	898
Résultat d'investissement		-270	-60	147	-23	184	-183
Solde antérieur reporté		-1 595	-1 865	47	194	173	357
Résultat de clôture en investissement		-1 865	-1 925	194	171	357	157
Restes à réaliser		-	-	-	-5	9	157
Résultat de clôture avec RAR		-1 748	-2 013	194	168	366	166

Accusé de réception en préfecture
039357010650-20250124
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception en préfecture : 03/07/2025

Le budget annexe aménagement de zones :

Budget annexe - zones d'activités en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Acquisitions/cessions	778		898	
Aménagements de terrains	230	169		
Entretien/maintenance/énergie	83	81	1	1
Frais financiers	9	6		
Reversement Taxe aménagement			805	96
Amortissements/stocks	2 418	2 585	2 585	2 657
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 517	2 841	4 288	2 753
COUT NET		-88	770	
Excédent de fonctionnement capitalisé				117
Dette	103	106		
Amortissements/stocks	2 585	2 657	2 418	2 585
TOTAL INVESTISSEMENT	2 688	2 762	2 418	2 702
COUT NET	-270	-60		

- Aucune acquisition, ni cessions de terrains en 2024
- Les dépenses réelles de fonctionnement sont relatives à divers aménagements (éclairage public, aménagements des espaces) et à l'entretien des zones pour 250K€
- En recette réelle d'investissement, il s'agit essentiellement du reversement de la taxe aménagement pour 88K€
- Le remboursement de l'annuité de la dette est égal à 106K€
- *Le reste des écritures est relatif aux écritures de stocks (ordre budgétaire) avec la constatation de la valeur du stock, c'est à dire le prix de revient de l'aménagement. Cela se traduit par une dépense du compte de stock (3555) et une recette du compte de variation de stock en section de fonctionnement (compte 7135). Il s'agit d'une **opération d'ordre budgétaire entre sections** à inscrire dans les chapitres globalisés 040 en investissement et 042 en fonctionnement. Ces opérations sont équilibrées à hauteur de 2 657 K€.*

Le budget annexe transports

Budget annexe transports en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Contrats transporteurs	472	126		
Délégation de service public	4 825	5 586		
Crédit bail bus	85	196		
Charges et produits divers	99	36	138	319
Subvention d'équilibre du budget principal			23	533
Versement transport			3 315	3 416
Participation région et DGD			1 908	1 888
Subvention d'équilibre du budget principal				
Charges générales	5 480	5 945	5 385	6 156
Masse salariale	92	72		
Intérêts emprunt	49	58		
Budget total (réel)	5 621	6 074	5 385	6 156
COUT NET/PRODUIT NET	-236			82

2024 constitue la 1^{ère} année pleine de la DSP

Dépenses réelles de fonctionnement : 6 074 K€ (+8,1%)

- Les contrats avec les transporteurs : 126K€
- La contribution à la DSP s'élève à 5 586K€
- Crédit bail bus : 196K€
- Masse salariale : 72K€
- Intérêts de la dette : 58K€

Recettes réelles de fonctionnement : 6 156K€ (+14,3%)

- La participation de la Région s'élève à 1 874K€
- Le versement transport : 3 416K€, soit +101K€ par rapport au produit perçu en 2023 (+3%)
- Redevances versées par le concessionnaire : 310K€
- Subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe : 533K€

Le Budget assainissement

Budget annexe - assainissement en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2023	CA 2024	CA 2023	CA 2024
Charges de fonctionnement (011)	955	703		
Charges de personnel (012)	134	137		
Intérêts de la dette	172	152		
Redevances usagers			2 417	2 521
Primes épuration/dotations			145	85
Produits et charges exceptionnelles	6	35	401	25
Opérations d'ordre budgétaire	800	813	188	189
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 067	1 840	3 150	2 820
COUT NET / PRODUIT NET			1 083	980
Dépenses d'équipement	103	504		25
Dette	396	388		
FCTVA				
Subventions d'investissement			71	60
Opérations d'ordre budgétaire	188	189	800	813
TOTAL INVESTISSEMENT	687	1 081	871	898
COUT NET		-183	184	

Dépenses de fonctionnement : 1 840K€

- Entretien du réseau : 703K€
- Charges de personnel : 137K€
- Intérêts de la dette : 152K€

Recettes réelles de fonctionnement : 2 820K€

- Redevances : 2 521K€
- Dotations : 85K€

Dépenses d'investissement : 1 081K€

- Travaux pour 504K€ dont 112K€ pour le schéma directeur, 40K€ sur Foucherans, 132K€ sur Damparis, 30K€ sur Malange, 42K€ sur Sampans et 58K€ sur Tavaux
- Dette : 388K€

Recettes d'investissement : 898K€ dont 85K€ de recette réelle d'investissement (participation et subvention)

Bilan du budget principal au 31/12/2024 : 128 265K€

ACTIF : 128 265K€

PASSIF : 128 265 K€

ACTIF IMMOBILISE NET 118 405 K€	CAPITAUX PROPRES 93 688 K€	FONDS DE ROULEMENT 8 712 K€	
	PROVISIONS : 474 K€		
	DETTES FINANCIERES 32 951 K€		
ACTIF CIRCULANT 5 661 K€			
TRESORERIE 4 199 K€	PASSIF CIRCULANT 1 152 K€	BFR 4 513 K€	

Le bilan retrace le patrimoine de la ville au 31/12

A l'actif, figurent les immobilisations (terrains, bâtiments etc), les créances (titres de recette en cours de recouvrement) et les disponibilités

Au passif, figurent les fonds propres de la Vile (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes

Fonds de roulement : il est égal à la différence entre les financements disponibles (dotations réserves, subventions, emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation). Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La Trésorerie comprend le solde au Trésor et correspond à la différence entre le fonds de roulement et les dettes à court terme.

Accusé de réception en préfecture
le 03/07/2025 à 10h06:20 (2025-420)
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025